

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, ALLON, et M^{lle} NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
4 — 1 — — matin, Express-Poste.
10 — 28 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 51 — — Omnibus.
6 — 6 — — soir, Omnibus.
9 — 23 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Depuis que lord Palmerston a annoncé aux Communes que l'Angleterre se ralliait à la France, pour réclamer l'annulation des élections en Moldavie; la crise diplomatique pendante à Constantinople a pris une allure qui ne doit plus être un sujet d'inquiétude. Chaque puissance compromise, et l'Angleterre la première, cherchera à masquer sa retraite, à amoindrir sa déconvenue; mais ce sera tout. Le blâme infligé au prince Vogoridès par les quatre Etats unionistes, l'abandon du caïmakan par l'Autriche, l'Angleterre et la Turquie, voici les deux grands actes qui importent et d'où découleront sans aucun doute les conséquences qu'il reste à déduire de la situation actuelle.

Hier, une correspondance de Vienne nous apprenait qu'un changement remarquable s'était opéré dans le langage du monde gouvernemental autrichien et que « ceux qui soutenaient, il y a peu de jours encore, avec une chaleur digne peut-être d'une meilleure cause, la régularité et par conséquent la validité légale des élections du 19 juillet, en Moldavie, conviennent maintenant qu'il y a eu des erreurs, bien des fautes ont été commises. » Aujourd'hui, des avis plus récents de la même capitale nous apprennent que la conversion est encore plus complète.

Une nouvelle lettre de Vienne, en date du 13 août, nous annonce que M. le comte Buol a fait spontanément le sacrifice de toutes les peines que lui ont causées, depuis trois mois, les opérations électorales dans la Moldavie. A l'heure qu'il est, les envoyés d'Autriche près des grandes cours européennes ont reçu de nouvelles instructions, par lesquelles l'Autriche, « dans le but de conserver une bonne entente avec le gouvernement impérial de France, consent, à l'exemple de l'Angleterre, à l'annulation des dernières élections. » Il est vrai que les correspondances ajoutent qu'on n'abandonne pas en Autriche, le principe de la séparation des deux Principautés danubiennes; mais cette réserve déjà faite par les journaux anglais peut fort bien être l'un de ces ménagements dont nous parlions à

l'instant, et auxquels ont recourus les cabinets ménagers de leur dignité personnelle.

On affecte, enfin, dans l'entourage du comte Buol, de représenter comme un acte de volonté et de fermeté, le maintien du comte Prokesch à Constantinople. Nous devons dire à ce propos que la France n'a jamais insisté, que nous sachions, pour que cet ambassadeur fût rappelé. La victoire du comte Buol a donc été facile. Mais ce qui est plus vrai, c'est que le gouvernement de l'empereur François-Joseph a compris qu'il y avait lieu de consulter, un peu plus que par le passé, l'opinion qui règne à Paris, puisque M. de Hubner a reçu l'ordre de rentrer immédiatement en France. — Havas.

On lit dans le Constitutionnel :

Nous avons recueilli un bruit rapporté par un journal allemand, et d'après lequel l'Autriche aurait l'intention de contester à l'empereur de Russie le titre de roi de Pologne. Voici ce qu'on écrit à ce sujet de Saint-Petersbourg, le 9 août, à l'agence Havas :

« Les relations entre les cours de Saint-Petersbourg et de Vienne sont des plus tendues; on peut s'en faire une idée par toutes ces petites chicanes et querelles que cherche à susciter le cabinet autrichien. Tout le monde sait que l'empereur de Russie est en même temps roi de Pologne, et il est tout naturel qu'il en prenne le titre dans ses actes officiels concernant ce royaume : cela ne peut choquer que ceux qui cherchent un prétexte pour blâmer et donner cours à leurs rancunes.

« Telle paraît être l'intention du cabinet de Vienne; par l'entremise de son chargé d'affaires près notre cour, il s'est plaint de ce qu'Alexandre II prend le titre d'empereur et roi, titre qui appartient uniquement, prétend le cabinet de Vienne, à l'empereur d'Autriche. A la rigueur, c'est précisément à ce souverain qu'on pourrait contester le titre en litige; depuis que sous le gouvernement de François-Joseph 1^{er} l'unité de l'Etat autrichien a été proclamée, les royaumes isolés, tels que la Hongrie, etc., ont perdu leur existence particulière et distincte. La Pologne, au contraire, a toujours ses

fonctionnaires particuliers, avec une administration distincte de celle de la Russie. Dans ces circonstances, qui a le bon droit de son côté? En réponse aux réclamations de M. de Buol, notre cabinet a tout simplement refusé d'entrer dans aucune discussion à ce sujet. »

Nous lisons dans une correspondance adressée de Hambourg, le 13 août, à la Gazette de la Bourse :

« Il paraît que le projet du gouvernement anglais d'enrôler une légion étrangère pour les Indes va se réaliser, et de même que pendant la guerre de Russie, c'est l'île d'Helgoland qui servira de station d'enrôlement. On assure que les agents du gouvernement anglais ont déjà eu des pourparlers avec plusieurs officiers du Schleswig-Holstein qui séjournent ici et dans les environs. On a offert au consulat anglais dans notre ville d'y établir des bureaux de recrutement; mais le consulat a répondu aux nombreux industriels qui avaient offert leurs services, qu'il n'était point informé des intentions du gouvernement au sujet des mesures militaires à prendre, et les a renvoyés aux commissaires spéciaux chargés de conduire les négociations. »

On mande de Saint-Petersbourg, le 10 août :

« Depuis quelque temps, il est question de l'intention du gouvernement russe de ne point rester spectateur oisif des événements qui ont surgi en Chine, mais d'y prendre, selon les circonstances, une part active. Pour donner plus de poids aux paroles du représentant russe, on se propose d'envoyer une flottille dans les eaux de la Chine. Le comte Poutjaline, qui a rendu de bons services lors de l'expédition du Japon, a été choisi pour représenter la Russie mais seulement pour le conflit actuel. Ce diplomate doit s'embarquer incessamment pour la Chine, la flottille que l'on organise à Cronstadt, étant bientôt en état de se mettre en route. » — Havas.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Vienne, lundi 17 août. — La Correspondance autrichienne confirme le rétablissement de l'entente au

FEUILLETON

MADemoiselle DE CARDONNE.

(Suite.)

XIV.

Saint-Marc était et est encore le chef-lieu du département de l'Ouest; Dessalines en avait fait la capitale de son gouvernement, et il trônait en souverain. Cette ville, autrefois charmante et riche, occupe une position pittoresque au fond d'un golfe bien abrité, au pied des collines des Verettes, et non loin du cours capricieux et fleuri de l'Artibonite. Les colons de Saint-Domingue, au temps de leur splendeur, avaient entassé de grandes richesses dans leurs maisons que le pillage avait dévalisées; mais Dessalines, qui s'était approprié la plupart des rapines commises dans son gouvernement, avait choisi l'habitation la plus somptueuse pour y installer son opulence de mauvais goût.

Le palais du gouverneur était bâti sur une place dont toutes les issues étaient gardées par des canons; car le tyran craignait beaucoup plus ses administrés que les troupes françaises dont on parlait depuis trop longtemps pour qu'on crût sérieusement à leur arrivée. Une milice en guenilles veillait nuit et jour aux portes de ce palais qu'occupait un nombreux état-major recruté parmi les plus effrontés pillards de l'émancipation. Dessalines s'était encensé du matin au soir par ces grossiers courtisans

qui, mécontents de la fermeté de Toussaint-Louverture et de l'ordre qu'il maintenait dans l'île, aspiraient à renverser le dictateur et à couronner l'homme dont ils ne devaient redouter ni l'austérité, ni la sagesse. Dessalines, s'il eût été doué de quelque courage, se fût soulevé depuis longtemps contre la puissance de Toussaint; mais aux vices les plus crapuleux, il joignait une insigne lâcheté, et attendait impatiemment qu'une occasion sûre se présentât d'arborer son étendard.

Toussaint surveillait ce rival, mais il ne le craignait pas. D'ailleurs, constamment occupé de ses travaux d'organisation, toujours à cheval pour comprimer des révoltes ou lever des troupes, il ne pouvait suivre avec soin les sourdes menées de Dessalines, et se fiait assez sur la mollesse et les débauches de son lieutenant, pour ne pas s'alarmer des vues qu'on lui prêtait. S'attendant à un prochain débarquement des Français, Toussaint ne pouvait penser que ses généraux, si ambitieux qu'ils fussent, le trahiraient au profit des Européens, et il se réservait de se débarrasser, en temps utile, de ceux qui gêneraient son pouvoir quand l'invasion serait vaincue.

Dessalines ne quittait son lit que pour se mettre à table, et ses repas se prolongeaient presque toujours jusqu'à la nuit; alors, las de boire, il demandait des cartes et jouait un jeu effréné avec ses complaisants qu'il trichait de son mieux. Despoté et violent, il se livrait à des accès de colère qui épouvantaient ses favoris lorsqu'ils ne pou-

saient pas le servilisme jusqu'à se laisser voler sans réclamer. Un être seul jouissait de l'étrange privilège de museler cette bête sauvage : c'était une femme, c'était Juliette, la fille de la Rémédios.

Juliette était donc un type vigoureux de ces mulâtres-ses qui, par leur caractère et leur cœur, n'ont heureusement aucune analogie avec nos femmes d'Europe. On nous permettra de dessiner à grands traits ce nouveau personnage qui joue un grand rôle dans notre récit.

La fille de la Rémédios n'avait pas vingt ans; sa peau était blanche, et si blanche qu'il fallait être créole pour reconnaître un sang mêlé dans cette belle créature; sa chevelure abondante était noire et soyeuse; ses yeux exprimaient la langueur, et lorsque son regard s'animait, il était brûlant, plein de flamme et d'éclairs; sa taille était riche, souple comme le roseau, voluptueuse et nonchalante; son visage avait, dans le profil, toute la pureté du modèle grec; mais la bouche était un peu grande, les narines un peu trop dilatées, et ces deux imperfections donnaient à sa physionomie un cachet de sauvage énergie digne de la bacchante antique.

Juliette était née dans la partie espagnole de l'île; son père était, à ce qu'elle disait, un grand seigneur, et certes on retrouvait bien en elle les signes de la race dont elle s'enorgueillissait. Le cœur de cette femme était battu par les passions les plus fougueuses, comme les plages ouvertes à tous les vents sont battues par les flots déchaînés.

sujet des affaires de Moldavie. L'Autriche et l'Angleterre ont conseillé à la Porte d'ordonner de nouvelles élections. On espère que la Porte y consentira. — Havas.

EXTÉRIEUR.

INDE. — Nous trouvons dans la *Bombay-Gazette* apportée par le dernier paquebot anglais, le *Cambria*, le tableau suivant de la situation devant Delhi :

« Nous ne pouvons point encore annoncer la chute de Delhi. Le 27 juin dernier, date de nos dernières nouvelles, la place était encore aux mains des insurgés. Cela est très-réglé, car tant que la ville n'est pas prise, nous ne pouvons regarder la révolte comme réprimée, et comme ne devant plus s'étendre. Il est cependant consolant de savoir que dans plusieurs engagements qui ont eu lieu hors des retranchements, nos braves troupes ont toujours eu un avantage décisif, et que, la seule cause qui fait différer l'assaut général est le désir de rassembler une assez grande force pour prévenir les évènements des rebelles. Les renforts que l'on attendait commençaient à arriver de l'est et de l'ouest, et l'on peut espérer que le général Barnard est assez fortifié pour que le succès de l'assaut soit assuré.

Les forces anglaises qui sont arrivées devant Delhi, le 8 juin dernier, sont composées ainsi qu'il suit :

75^e régiment d'infanterie de S. M., 60^e régiment de rifflés de S. M. (6 compagnies), 1^{er} régiment des fusiliers européens de la Compagnie des Indes, 2^e régiment des fusiliers, Sirmoor bataillon (Goorkhas), infanterie du corps des guides, rajah des troupes de Jheand, 9^e lanciers, détachement du 6^e gardes-dragons, cavalerie du corps des guides; 4 canons de 18, 2 obusiers de 8, artillerie à cheval du capitaine Money, batterie du major Scott.

Nous n'avons aucun renseignement sur la force individuelle ou collective de ces corps; mais peut-être pouvons-nous estimer que l'effectif s'en élève à 4,000 Européens et 2,000 indigènes. Cette force garde les hauteurs de l'ouest de Delhi, et de ce point, commandé à toute la ville avec sa grosse artillerie qui a été établie avec beaucoup de célérité, au grand détriment de la garnison et des habitants. De ces hauteurs on a envoyé aussi des détachements pour repousser les sorties que les insurgés, dans leur désespoir ou dans le but d'en chasser les assiégeants, ont faites presque tous les jours, et quelquefois deux fois par jour. Celle du 12 juin, que nous avons brièvement mentionnée dans notre dernier numéro, s'est distinguée par le but bien défini qu'on avait de tourner le flanc de notre position; elle aurait probablement réussi sans le courage indomptable de nos soldats anglais que l'on avait surpris. Le 15, les mutins sortirent deux fois de la ville, et, avec l'espoir du succès; le premier point qu'ils attaquèrent fut une batterie placée par les assiégeants à Metcalfe-House, en avant de leur premier poste. Le soir du 19 et le matin du 20 juin, les insurgés de Nusseerabad attaquèrent le derrière de nos positions avec six canons; mais ils furent sur le point de perdre beaucoup de monde quand on s'empara de deux ou trois de leurs canons. Le 23, une attaque plus vigoureuse que d'ha-

bitude fut dirigée contre la cour des jardins et des magasins; mais, comme les autres, elle fut repoussée avec vigueur et la perte des ennemis est estimée à mille hommes. Les insurgés restèrent tranquilles jusqu'au 27, où ils firent une autre sortie, mais si molle, qu'elle fut aisément repoussée. Le 18, nous avions attaqué nous-mêmes une batterie que l'ennemi construisait hors des murs dans le but de battre la droite de nos positions sur les hauteurs. Elle eut un plein succès, et les insurgés furent repoussés dans la ville avec de grandes pertes, leur batterie détruite et le seul canon qu'ils y eussent placé, pris.

Nous ne pouvons fixer d'une manière certaine le nombre des ennemis qui sont dans la ville; mais on dit généralement qu'il est plus faible qu'on ne le croit; quelques rapports portent ce nombre à quatre ou cinq mille hommes seulement. On ne peut pas douter que les insurgés et les habitants sont dans un affreux état. Les blessés se comptent par milliers, et on dit que les maladies sont très-violentes parmi eux, car ils manquent absolument des secours de l'art auxquels ils étaient accoutumés.

Par le temps qui court, la famine doit être imminente, d'autant plus que beaucoup de monde a été ajouté à la garnison. Il est probable, cependant, que les désertions qui gagnent, à ce qu'on dit beaucoup d'hommes, doivent balancer les renforts. Nonobstant, la place envahie par tant de fléaux doit, de jour en jour, devenir un enfer sur la terre. Nous sommes tenté d'entretenir l'espoir de quelque succès, à la pensée du tableau que présentent les rues de la ville assiégée; les insurgés désorganisés boivent avec fureur et mangent avec désespoir, mandissent la mort qui les menace, et ajoutent par des querelles meurtrières, par des vols ou le pillage, au malheur qui les accable constamment, par suite de la vigueur des assiégeants, et de la fatale disette qu'ils ne peuvent éloigner.

FAITS DIVERS.

Une dame dont la réputation de charité était universelle dans les Ardennes est morte ces jours derniers à Mézières. L'histoire de sa vie est assez curieuse pour être racontée.

On était à l'automne de l'année 1820. Sur les confins de ces bois immenses qu'on appelle la forêt des Ardennes, au mois de novembre on est déjà en plein hiver, et il est rare que la Toussaint ne soit pas un jour de glace ou de neige. Il était six heures du soir, nuit complète. Le ciel était couvert d'un épais manteau de nuages, et la bise soufflait comme par rafales, en faisant entendre ces bourdonnements prolongés qui ressemblent aux gémissements d'une âme en peine. Au loin, les cloches envoyaient aux airs ces sons auxquels la pensée du moment donne un tintement lugubre, car c'était l'heure où l'on chantait dans toutes les églises la prière des morts. Tout se réunissait donc pour amener au cœur des sentiments pénibles et accablants.

Entre deux petits villages de l'extrême frontière des Ardennes, Aiglement et Neufmanif, existe un sentier tracé dans une prairie inégale et étroite, resserrée entre deux montagnes boisées, sur un terrain accidenté alternativement de gorges profondes

et de hauteurs à pic. Une jeune fille attardée cheminait seule en cet endroit désert. La peur l'avait saisie; elle pleurait, elle priait : « Sainte Vierge, ayez pitié de moi ! » — « Ne craignez rien, mon enfant, lui répondit une voix rapprochée, je veille sur vous. » Elle se retourna et aperçut un vieillard qu'elle reconnut. Le calme lui revint aussitôt, car cet homme était en grande vénération dans le pays.

« Vous vous êtes égarée, mon enfant, lui dit-il, je vais vous remettre sur votre chemin. — Merci monsieur. » Ils cheminèrent ensemble pendant un quart-d'heure. A l'approche du village, le vieillard dit à la jeune fille : « Avez-vous peur de moi ? — Oh ! non ! — Si je vous donnais un conseil dont dépend votre bonheur, le suivriez-vous ? — Sans hésiter, car il ne pourrait qu'être bon. — Écoutez-moi donc : on veut vous marier avec un jeune homme que vous ne pouvez épouser. Car la honte couvrirait ce mariage. — Que dites-vous ! — Le père de votre futur est un faussaire, il a sur l'épaule la marque de l'infamie et son fils ne vaut pas mieux que lui. Je les ai connus à Paris, avant qu'ils ne vinssent ici cacher leur honte. Me croyez-vous capable de mentir ? — Oh non. — D'ailleurs je vous donnerai des preuves. Demain ils viendront eux-mêmes s'excuser de ne pouvoir donner suite à ce mariage. — Que faire, monsieur pour vous remercier ? — Hélas ! pauvre enfant ! on vous promettrait un bel avenir, et cette rupture va vous être funeste, car vous ne trouverez plus un parti si avantageux, et vous êtes orpheline; mais j'ai songé à un moyen de tout réparer. Regardez-moi; je suis très-vieux, je n'ai que peu de jours peut-être, car je sens la vie près de me quitter à tout moment. Vous, vous avez de longs jours à vivre, et qui sait l'avenir qui vous est réservé ? Eh bien, devenez ma femme... Laissez-moi achever... Soyez ma femme dans votre intérêt... je vous laisserai un beau nom, de la fortune pour le soutenir, et, après ma mort, restée seule comme vous l'êtes, veuve et jeune fille, vous pourrez accepter les hommages d'un homme honorable et passer une vie paisible et heureuse. Le voulez-vous ? Il y en a tant de bonté et de persuasion dans les paroles du vieillard, que la jeune fille accepta. Un mois après, elle était devenue M^{me} de L... Au mois de mars de l'année suivante, son mari expira dans ses bras, en la bénissant pour les soins qu'elle lui avait prodigués, et elle pleura sincèrement la perte de celui qu'elle appelait son seul ami. Elle fut fidèle à sa mémoire; elle resta veuve et employa sa vie et sa fortune en bonnes œuvres de tous genres. Se souvenant du danger auquel elle avait échappé, elle s'occupa surtout à préserver les jeunes filles d'unions qui eussent pu leur être un sujet de regrets et de larmes. Une foule immense la conduisit à sa dernière demeure.

A la suite de l'accident arrivé au câble du télégraphe transatlantique, un des directeurs de la compagnie, de retour à Londres, a adressé à ses collègues le rapport suivant publié par le *Daily-News* :

« Le navire de S. M. le *Leopard* est arrivé à Portsmouth vendredi soir; il annonce que le câble du télégraphe atlantique a été perdu mardi matin, à quatre heures moins un quart, après avoir placé environ 335 milles maritimes de câble, dont les 100

Elle s'était éprise d'un jeune mulâtre nommé Jérémie, et, pour satisfaire à la fois son amour et son ambition, elle avait rêvé pour son amant le pouvoir suprême qu'exerçait Toussaint-Louverture. A peine éclosé dans son esprit, cette idée était devenue tyrannique, et Juliette avait fait ses plans, décidée à les poursuivre au prix de tous les sacrifices, au prix de son sang si son sang devait couler. Jérémie était un homme d'esprit médiocre; il aimait éperdument Juliette et s'était laissé facilement entraîner à ses projets audacieux. Juliette s'était vendue à Dessalines, car elle avait toujours rêvé la domination, le luxe et les honneurs; mais le dégoût que lui inspirait ce manant empanaché s'était accru depuis que Jérémie lui avait inspiré une passion violente, irritée par les obstacles mêmes qu'y mettait la jalousie du farouche gouverneur. Si la mulâtresse n'avait pas formé le projet d'arracher le pouvoir des mains de Toussaint pour le donner à Jérémie, elle n'aurait pas hésité un instant à se débarrasser de Dessalines, et la Rémédios lui aurait, pour cela, fourni d'infaillibles moyens; mais Dessalines devait servir de marchepied à cette ambitieuse intrigante; elle voulait le pousser à la révolte contre le dictateur, comptant bien profiter de sa victoire et le renverser à son tour. Toussaint était, pour elle, un colosse auquel il était dangereux de s'attaquer. Dessalines était un misérable sans talents, sans courage, que le moindre choc devait mettre à bas.

Juliette s'était concertée avec sa mère, non qu'elle

l'aimât, mais parce que le caractère hardi, l'esprit inventif et le crédit de la Rémédios en faisaient un allié puissant; la Rémédios, qui chérissait sa fille, avait applaudi à ses projets, et l'on a vu qu'elle avait voulu préparer un rôle à Jérémie en le posant devant les nègres marrons comme l'élu du Seigneur.

Par un juste châtement du ciel, ces deux femmes étaient appelées à se torturer l'une par l'autre, car la Rémédios n'aimait que sa fille au monde, tandis que Juliette, froide et indifférente pour sa mère, l'eût sacrifiée, sans hésitation, pour faire triompher, soit son amour, soit son ambition.

Dessalines soupçonnait l'infidélité de Juliette; il avait deviné dans Jérémie un rival heureux, et il s'en était vengé avec adresse en le faisant espionner, en surprenant ses complots avec la Rémédios, en le signalant au dictateur, qui l'avait frappé comme nous l'avons vu. Bien plus, le gouverneur de Saint-Marc s'était épris de M^{lle} de Cardonne, et il avait projeté, dans son insolent orgueil, d'épouser la belle créole et de répudier la mulâtresse, peu digne, selon lui, d'occuper le trône de Saint-Domingue.

Mais si Dessalines se sentait des velléités couragieuses loin de Juliette, son caractère faiblissait aussitôt que l'impérieuse mulâtresse le regardait en face; il se faisait petit devant elle et se sentait comme écrasé par la supériorité de la terrible compagne de ses débauches. Cependant la mort de Jérémie, le pacte fait avec la Rémédios, et les

appétits impurs ranimés dans les veines du gouverneur par l'apparition du céleste visage de M^{lle} de Cardonne avaient gonflé l'orgueil du fanfaron, et lorsqu'il rentra dans son palais, il s'y présenta tête haute, avec cette sorte d'aplomb qui n'est ni le courage ni la fermeté, mais le masque et le mensonge de la faiblesse.

A l'approche du général, approche signalée par un officier d'escorte détaché en courrier, la milice prit les armes et les valets dressèrent la table. Quand Dessalines déboucha sur la place du palais, les tambours battirent, les trompettes sonnèrent, et Son Excellence fut reçue avec un charivari que les musiciens de l'endroit prirent pour une aubade guerrière.

A peine débotté, le général se mit à table, et comme il était de belle humeur, il permit à quelques aides-de-camp de nettoyer, à ses côtés, les plats dans lesquels il fourrait préalablement ses doigts crochus, aussi malpropres qu'avides.

Le repas tirait à sa fin, et Dessalines, qui avait bu un peu plus qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire, mieux qu'une éponge, se mit à parler avec une grande intempérance de langue et des charmes de M^{lle} de Cardonne, et du gracieux accueil que lui avait fait l'amiral, et de son prochain mariage avec la châtelaine des Tamarins. Le bavard, enhardi par l'absence de Juliette, donnait pleine carrière à ses lourds propos, et riait à gorge déployée des compliments fabuleux que lui adressaient ses courtisans, lorsqu'il s'arrêta net, baissa les yeux avec em

derniers à une profondeur d'environ 2 milles, et la majeure partie à raison de 5 nœuds à l'heure.

» Au moment de l'accident, la mer était houleuse; le Niagara filait ses quatre nœuds à l'heure, et comme l'ingénieur trouvait que le câble filait trop vite, eu égard à la vitesse du vaisseau, il jugea nécessaire d'ordonner de ralentir le mouvement; malheureusement le câble se rompit à quelque distance de l'arrière. L'Agamemnon, le Niagara, le Susquehanna sont restés quelque temps à faire des sondages dans cette partie de l'Atlantique; la profondeur est de 2,000 brasses; puis les vaisseaux sont rentrés à Portsmouth. Le Cyclops a été renvoyé avec des dépêches, à Valentia, et devait ensuite rejoindre le Léopard à Plymouth. Quoique ce malheureux accident doive pour quelque temps retarder l'achèvement de cette grande entreprise, néanmoins le résultat de l'expérience a été de démontrer à tous ceux qui ont pris part à l'opération, qu'avec quelques changements dans la manœuvre, le placement n'offrirait pas de grandes difficultés. Il a été clairement prouvé que l'on peut télégraphier à travers 2,500 milles de câble, et l'on a aussi prouvé que l'immersion du câble à une plus grande profondeur n'a pas un effet bien sensible sur le courant électrique. Il n'y a nul empêchement pratique à la pose de cinq milles par heure dans la plus grande profondeur existant sur le plateau télégraphique, entre l'Irlande et Terre-Neuve. L'expérience qui vient d'être faite sera d'un grand prix pour la compagnie, et l'on ne sait encore si les directeurs feront faire de suite une plus grande quantité de câble pour renouveler l'essai immédiatement après les vents d'équinoxes, ou s'ils attendront jusqu'à l'été prochain.

— La tombe du roi Mausole, récemment découverte par les Anglais, est attendue prochainement à Londres.

— On lit dans le Times, du 12 août :

« Hier, a été essayé, sur le quai de Woolwich, le canon à six coups récemment importé d'Amérique; ces expériences ont eu lieu sous la surveillance du lieutenant-colonel Wilmot, inspecteur-général des fonderies de canons du gouvernement à Woolwich. Après avoir tiré deux coups avec double charge, seulement à poudre (20 livres de poudre), la pièce étant examinée, on a trouvé qu'elle avait parfaitement supporté l'épreuve. Les canons qui avaient seulement été mis en direction et placés sur une plate-forme faite pour la circonstance et formée de planches brutes et mal fixées, ont dû à leur poids énorme (17 tonneaux) de n'avoir pas fait le moindre mouvement et de n'avoir pas éprouvé le plus léger recul. Cette pièce d'artillerie est formée de fer fondu au charbon de bois, de la meilleure qualité. D'après les expériences qui ont été faites en Amérique, ce canon peut lancer un boulet creux allongé, à une distance de quatre mille anglais.

» L'énorme mortier qui a été récemment fabriqué à Blackwal, sous la direction de lord Palmerton, doit être essayé sous peu de jours sur la longue ligne de tir des marais de Woolwich où on a construit à cet effet une plate-forme de 36 pieds sur 32. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. Le Blaye, élève de logique au collège de Saumur, vient d'être reçu bachelier des lettres.

barras, voulut reprendre la parole et bredouilla quelques mots inintelligibles: Juliette venait d'entrer dans la salle, et, comme elle avait saisi au vol quelques-unes des pensées grivoises du gouverneur, elle l'avait regardé de cet œil jaloux et courroucé que le lâche Dessalines ne s'était jamais senti la force d'affronter.

Juliette vint droit au général, et, lui posant une main sur l'épaule, elle dit de cette voix nonchalante qui annonçait toujours la tempête :

— Ce mariage dont tu parles, sera-t-il bientôt célébré ? — Oh ! oh ! répondit Dessalines, tu écoutais aux portes, et te voilà punie. — Punie ! fit la maîtresse dont le visage exprimait le plus écrasant dédain; punie parce que tu aimes une femme qui ne t'aimera jamais ! — Eh ! tu m'aimes bien ; toi ? — C'est par miracle, et les miracles sont rares, répondit Juliette avec un sourire que Dessalines ne comprit pas, mais dont il eut peur. — Enfin, tu es jalouse, reprit le général, et tu t'inquiètes... je trouve ta colère naturelle, et je t'en voudrais si tu étais indifférente... Mais calme-toi, ce que j'ai dit de la fille de l'amiral, je l'ai dit pour t'éprouver; je te savais derrière la porte : je voulais me venger un peu du beau Jérémie... Hein ! ce nom te fait rougir... A propos de Jérémie, tu sais qu'il lui est arrivé malheur... — Peu m'importe, interrompit Juliette dont les yeux brillèrent tout-à-coup d'un feu étrange.

(La suite au prochain numéro.)

Au concours général de Paris, un autre jeune homme appartenant à notre ville, M. Chanson, a remporté le 1^{er} prix de physique.

Nous apprenons que M. Chevalier le More quitte Saumur pour aller au Mans comme directeur des postes. Tout le monde ici regrettera M. Chevalier qui, à la stricte observance de ses devoirs, a toujours su allier une grande complaisance.

Hier, c'était la distribution à l'École des Frères, ce soir, ce sera à l'École mutuelle. — Nous ne pouvons publier les noms des lauréats de l'un et de l'autre établissement que dans le prochain numéro. Hier, chez les Frères, il y avait grande foule, tout était comble, comme tous les ans : dialogues très-spirituels, compliments simples et dignes, — excellente musique. — Tel est sommairement l'ensemble de la solennité ; — ajoutez à cela l'intérêt que comporte une fête où de tout petits enfants viennent recueillir la récompense de leurs premiers travaux, où, sous les yeux de leurs pères et mères, ils reçoivent des autorités de la ville les témoignages d'une vive sympathie, et vous aurez l'idée de ces touchantes réunions. Personne n'y assiste sans émotion.

Nous trouvons dans l'Union bretonne des détails sur une affreuse catastrophe qui a causé à Nantes une émotion triste et poignante. Voici, d'après ce journal, comment les faits se sont passés :

M. et M^{me} Mathieu et M^{me} Daux étaient à se baigner dans la Sèvre; sur la rive se tenaient M. Daux, ses deux enfants, M. A. Boitard, père de M^{me} Mathieu, M^{me} Masson, mère de M^{me} Daux, et un domestique. Depuis quelques instants, les deux baigneuses, s'appuyant sur les épaules de M. Mathieu, très-bon nageur du reste, s'amusaient à se laisser dériver au large de la rivière. Cet exercice s'était déjà répété plusieurs fois, sans circonstances fâcheuses. Cependant, M. Mathieu, se voyant à deux mètres du bord, croit pouvoir prendre pied; il s'y essaie, mais il se trouve en ce moment même au-dessus d'un puits profond et il enfonce entraînant son double fardeau avec lui. Se sentant aller au fond de l'eau, M^{mes} Daux et Mathieu saisirent M. Mathieu avec la force que donne le sentiment du danger. M. Mathieu comprend tout la gravité de la situation; il sent qu'ils sont perdus tous les trois s'il ne se soustrait à des étroites qui gênent ses mouvements, et il parvient à faire lâcher prise aux deux naufragées. Alors M. Boitard se jette tout habillé dans le gouffre; appréhendé immédiatement par sa fille et par M^{me} Daux, il ne peut rien faire pour les ramener au bord et disparaît avec elles. Cependant M. Mathieu nage au-dessus du puits, plonge à tout instant dans l'endroit où s'accomplit l'horrible drame. M. Daux, de son côté, joint ses efforts à ceux de M. Mathieu. Deux bateaux sont à sa portée; l'un est retenu par une chaîne, à la rive, l'autre est libre: il saute dans le premier et perd un temps précieux dans les efforts qu'il fait pour briser l'amarré; il court au second, le pousse au large, mais a laissé la gaffe dans le premier, et il ne peut diriger, ainsi qu'il conviendrait, cette embarcation de sauvetage.

C'est ainsi que, par suite d'une série de causes fatales, les naufragés n'ont pu être secourus à temps. M. Mathieu a été retiré de l'eau à moitié mort de fatigue et d'émotion.

Vingt minutes après la catastrophe, on retirait les trois cadavres. M^{me} Mathieu tenait son père par les jambes, et de son côté M^{me} Daux avait paralysé les mouvements de celui qui voulait la sauver en se tenant cramponnée à l'un de ses bras.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le Pays :

« Nous apprenons par nos correspondances particulières de l'Inde, un fait grave au sujet duquel on avait jusqu'à ce moment conservé du doute, et qui a été, à la date du 7 juillet, positivement connu à Calcutta.

» Les deux villes de Hissar-Firozeh et de Jhansi, situées l'une et l'autre dans le Bengale, sont définitivement tombées au pouvoir de l'insurrection. La première, chef-lieu du district de ce nom, est placée sur la route et à environ 150 kilomètres de Delhi; elle commande le cours de la Djammah, et elle est défendue par une forteresse en assez bon état, reliée à la place par des travaux que les Anglais ont fait récemment exécuter.

» La seconde est le chef-lieu de la principauté de Jhansi dans l'Allahabad; elle est le lieu de la résidence d'un des princes indigènes tributaires de la Compagnie des Indes, connu par son caractère turbulent et qui a fait cause commune avec les insurgés. Ce qui donne de la gravité à la perte de ces deux villes, c'est qu'il faudra, pour les reprendre,

en faire l'attaque en règle. Le succès de cette attaque est certain, mais il nécessitera une grande perte de temps et il fera traîner, en longueur la guerre intestine qui, en ce moment, désole les possessions Indo-Britanniques.

» Trois jours après leur révolte, les insurgés de Jhansi et de Hissar-Firozeh ont tenté de poursuivre les troupes anglaises, et ils ont éprouvé un échec terrible; mais les Anglais, n'étant pas en force pour reprendre ces deux villes, ont dû, malgré ce succès, rester sur la défensive. »

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 6 au 13 août.

La Bourse, ce grand marché des capitalistes, a beaucoup changé d'allure depuis quelques années, depuis un an surtout. La mesure qui a frappé d'un impôt l'entrée de son enceinte, en a éloigné ce public impressionnable, ardent, qui était si prompt à s'engager dans un mouvement, et dont la fougue changeait souvent d'un jour à l'autre, les dispositions du marché. Il n'y a plus maintenant à la Bourse, d'un côté que des spéculateurs sérieux appuyant leurs demandes sur des capitaux ou leurs ventes sur des titres, et de l'autre côté de petits capitalistes cherchant à opérer des placements. Ces derniers sont actuellement seuls à soutenir les valeurs, et pour que la hausse soit vigoureusement conduite, il faut que le classement des titres flottants se soit en grande partie opéré.

Or, c'est là, croyons-nous, le résultat favorable qui sortira de cette longue phase de calme et de marasme que nous traversons. Tout indique que nous touchons à la fin de la période rétrograde. La fermeté inébranlable du comptant, le vil prix des reports, sont des faits de nature à donner les plus légitimes espérances de hausse.

Une légère reprise s'est manifestée depuis quelques jours, bien insignifiante en elle-même, mais qui témoigne cependant de la disposition constante des capitaux à profiter des bas prix pour entrer dans les valeurs. Pour peu que cette amélioration persiste, le découvert commencerait à concevoir de légitimes inquiétudes. Le 3 0/0 a éprouvé une assez forte baisse à la suite de la liquidation après avoir atteint 67.40, il a rétrogradé jusqu'à 67.05. Le voici maintenant en meilleure voie; le comptant s'est relevé au-dessus de 67 fr., et le terme à 67.20 et 67.25.

Il faut noter, comme un fait de très-bon augure, la fermeté et la hausse de la rente 4 1/2, très-recherchée en vue de son coupon, et qui s'est élevé à 95.50.

Que le Crédit Mobilier reste lourd et qu'il ait tout à fait perdu son ancienne élasticité, cela n'étonnera personne; les spéculateurs craignent que l'exercice actuel soit très-peu productif pour cette Société.

Les chemins de fer restent, au milieu du calme universel des valeurs, fermes et recherchés. Le Nord surtout, actions anciennes et nouvelles, donne lieu à des demandes continuelles. Le Lyon fusionné est plus calme et rentre dans la catégorie de la plupart des chemins, qui maintiennent leurs cours, sans éprouver d'amélioration sensible.

Nous devons mentionner cependant les actions nouvelles des Ardennes, qui trouvent facilement preneurs à 485, et le Béziers, qui se maintient à 460.

Sur les valeurs industrielles, les affaires sont excessivement restreintes. On négocie cependant d'une manière suivie le Crédit espagnol Prost à 428.75, et les Caisses d'escompte à 400 fr. La Caisse centrale de l'Industrie est ferme à 442.50.

Les Bateaux à vapeur de Paris à Londres (Souberbielle et C^{ie}) sont recherchés au pair.

Les actions de la Compagnie Franco-Américaine sont vivement demandées à 377 fr. On sait que cette Compagnie a signé un traité avec la Chambre de commerce de Nantes, pour la ligne transatlantique des Antilles, qui obtient une subvention de 6 millions de francs. Le nouveau capital est de 25 millions, dont 5 millions seront souscrits par la ville de Nantes et 20 millions par la Compagnie Franco-Américaine. La souscription doit être ouverte aujourd'hui ou demain à Nantes, et elle ne durera que huit jours.

On continue à négocier les actions de la Compagnie Marbrière du Maine, et de la Compagnie centrale du Gaz. Le chemin de fer de Galveston à Houston attire une grande affluence de souscripteurs séduits avec raison par les avantages considérables de cette entreprise.

A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 18 AOUT.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 67 03.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 30.

BOURSE DU 19 AOUT.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 67 03.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 95 75.

Avis aux propriétaires de chevaux.

Le Liniment Boyer-Michel d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écartes, molettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt : à Angers, chez MENIERE, ph.; à Cholet, BONTENS, ph. (104)

P. GODET, propriétaire-gérant.

La vente de la maison GAUTIER-GOULFAULT, de Douces, annoncée précédemment au 30 août 1857, n'aura lieu que le 6 septembre prochain.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

VENTE

PAR LICITATION,

Aux enchères publiques,

D'UNE MAISON,

Sise à Douces,

Canton de Doué, arrondissement de Saumur.

L'adjudication aura lieu le dimanche 6 septembre 1857, heure de midi, en l'étude de M^e CESBRON, notaire à Doué-la-Fontaine.

La vente est poursuivie par François Gouffault, épouse de René Parent, cultivateur, et celui-ci pour son autorisation, demeurant ensemble à Douces, ayant pour avoué constitué M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur, ladite dame en qualité d'héritière sous bénéfice d'inventaire de feu René Gouffault, sa sœur, décédée épouse du sieur Gautier, ci-après nommé, et qui était commune en biens avec lui;

Contre François Gautier, demeurant à Douces, ayant pour avoué-constitué, M^e Bodin, avoué, demeurant à Saumur, co-licitant;

En vertu d'un jugement du tribunal civil de Saumur du 18 juin 1857, enregistré.

Designation de l'immeuble à vendre.

Une MAISON, située à Douces, composée de deux chambres au rez-de-chaussée, deux autres au premier étage, grenier sur le tout, cave, jardin, cour commune et autres servitudes, le tout contenant environ 3 ares 30 centiares, joignant au levant la rue de Douces, au couchant Allard, au nord Lecompte, au midi Gouffault.

Cette maison dépend de la communauté d'entre les époux Gautier. Elle est mise à prix à douze cents francs, ci. 1.200 fr.

Le cahier des charges est déposé en l'étude de M^e Cesbron, notaire à Doué.

S'adresser, pour avoir des renseignements, à M^e CESBRON, et aux avoués des parties.

Dressé à Saumur, par l'avoué sousigné, le 5 août 1857.

(476) CHEDEAU.

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3. S'adresser à M. LECOY. (190)

A VENDRE

Une CUVE tirant de trente à trente-deux poinçons de vin rouge. S'adresser au bureau du journal.

PIERRE LEVRAULT,

Commissionnaire du chemin de fer,

Rue du Portail-Louis, 38,

A SAUMUR,

A l'honneur de prévenir qu'autorisé par la Compagnie du chemin de fer et l'administration municipale de Saumur, il transporte tous bagages de la gare à domicile et du domicile à la gare. — Il se charge de réveiller les voyageurs qui veulent partir par les trains de nuit.

Connu depuis longues années à Saumur, il espère qu'on voudra bien lui accorder confiance et protection. (475)

Etudes de M^e SEGRIS et BEAUREPAIRE, avoués à Saumur.

VENTE

Par Licitation,

Le samedi 22 août 1857, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Saumur, séant au Palais-de-Justice de ladite ville, heure de midi, en sept lots dont les cinq derniers pourront être réunis,

DE TERRAINS

ET CONSTRUCTIONS,

Situés à Saumur, entre le quai et la place Saint-Nicolas, contenant en surface 1,765 mètres carrés, dépendant des successions de M. et M^{me} de Charnières.

Pour plus amples renseignements, voir l'Echo Saumurois du jeudi 23 juillet, et s'adresser : 1^o au greffe du Tribunal civil de première instance de Saumur où le cahier des charges est déposé, 2^o à M^e SEGRIS, avoué en la même ville, rue Cendrière n^o 3, pour-soivant la vente, 3^o à M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière n^o 8, colicitant.

SEGRIS avoué.

Etude de M^e LEBLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

AVEC SERVITUDES COMPLÈTES, ET EN PARFAIT ÉTAT,

Entre cour et jardin, située place Saint-Nicolas.

Le jardin de cette maison est séparé du quai Saint-Nicolas par un terrain d'une profondeur de 8 mètres, appartenant à la famille de Charnières, et en vente présentement.

S'adresser audit notaire. (438)

A VENDRE

Un beau CHIEN ANGLAIS, robe noire, âgé de deux ans, taille 0,36 c., parfaitement bien dressé.

Prix : 300 francs.

S'adresser à M. Louis DITIÈRE, aux Petits-Cabarets, près Saumur. (463)

CHANGEMENT de DOMICILE.

DUPONT,

Carrossier à Saumur,

A l'honneur de prévenir qu'il vient de transférer ses ateliers place du Petit-Thouars. Il se charge de la fabrication des voitures dans tous les genres; il fait les réparations de toute nature. On trouvera toutes faites, à son établissement, des voitures dans les nouveaux dessins.

Il fait des échanges et garantit ses livraisons, le tout à des conditions très-avantageuses. (424)

MAISON

Située rue Beaurepaire, Anciennement occupée par M^{me} veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER,

PRÉSENTEMENT

S'adresser à M^{me} veuve de FOSLETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (236)

A VENDRE

Un FUSIL à un coup, fabrique Saint Étienne. S'adresser au bureau du journal.

R. DE SAINTONGE, N^o 68.

PARIS. Approuvé par la FACULTE de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les plus INVETERES VADE-MECUM du D^r LEBEL. Prix : 2 fr.

MALADIES SECRÈTES

SAVONULE DE BAUME DE COPAHU PUR. 4 fr.

INFALLIBLE RADICALE. PRESERVATION, Lotion lustrale. Prix : 4 fr. Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (409)

A VENDRE

Une MAISON, avec cour et jardin, située au Chapeau. S'adresser à M. Méuoré. (458)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Une MAISON, située à Saumur, rue Royale, n^{os} 33, 35 et 37, composée de trois boutiques, avec chambres, caves et greniers, plus un terrain, propre à construire, à l'encoignure des rues Royale et de l'Abreuvoir.

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, soit à M. Delaunay-Vallienne, soit à M^e Duterme, notaire à Saumur. (465)

A VENDRE

OU A LOUER

Une MAISON, dans laquelle est un four, occupée autrefois par M. Lapère. S'adresser à M. Gallé, propriétaire, à Allonnes. (464)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

Le lundi 24 août 1857, heure de midi,

UNE MAISON,

PROPRE AU COMMERCE,

Située à Saumur, port Sigongne, dépendant de la succession de M^{me} V^e Allain, et actuellement occupée en partie par M. Moriget, négociant. Cette maison consiste en un vaste corps de bâtiment d'habitation, magasins, remises, écuries, servitudes, cour et grand jardin ayant une issue sur la rue des Capucins. (445)

M. MAUBERT, huissier à Saumur, demande un PETIT CLERC. (472)

HOTEL ET RESTAURANT DU COMMERCE,

Rue Montmartre, 124, à Paris,

TENU PAR ALEXANDRE MÉE.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1855

CONSERVATEUR DENTAIRE EAU DE PHILIPPE

PRIX 2 fr. 50 le flacon. 1 fr. 50 le 1/2 l.

Cette Eau dentifrice hygiénique, approuvée par les Médecins et Dentistes, préserve des douleurs de dents, en arrête la carie, les nettoie; les blanchit, les conserve, fortifie les gencives, détruit la fétidité de l'haleine. Parfum délicieux. — Pharmacie PHILIPPE, rue Saint-Martin, 425, à Paris. (Déposé.) Dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue d'Orléans.

En vente au bureau de l'Echo Saumurois :

LE DELUGE DE SAUMUR

A MM. LES HABITANTS DE LA VILLE DE SAUMUR.

AVEC DES OUVERTURES POUR GARANTIR A L'ADVENIR DES INONDATIONS ORDINAIRES DE LA LOIRE, NON-SEULEMENT LA VILLE DE SAUMUR, MAIS LES AUTRES VILLES ASSISES SUR CETTE RIVIERE,

Par BOVRNEAV.

Augmenté du récit des inondations de 1843 et 1856.

UN VOLUME IN-12 — PRIX : 1 FR. 25 C.

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENT complet au 1^{er}, maison SAILLAN, rue de la Tonnelle. S'adresser à M. CORNILLEAU, charcutier, même maison.